

## COMMUNE DE GOXWILLER

Séance du 14 octobre 2024

10.2024

Sous la présidence de Mme LOTZ Suzanne, Maire,  
Etaient présents : M. EHRHART Yves et Mme SPIELMANN France, Adjoints au Maire,  
Mme ROTH Silke, MM. HERRMANN Luc, Conseiller Municipal Délégué,  
HOEFLER Thierry, Mmes BOYER Alexandra, GLORIES Débora, M. FRITTSCH Hubert,  
Mme WIOLAND Céline et M. BETSCH Pascal.  
Absents excusés : Mme DE ALMEIDA PIRES Sandra est arrivée en fin de séance, Mme  
TSCHUDY Isabelle et M. DESCHAMPS Joël donne procuration à Mme ROTH Silke.

### **40. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 septembre 2024**

Le procès-verbal de la séance du 3 septembre 2024 est adopté à l'unanimité par tous les membres du Conseil Municipal présents.

### **41. Désignation du secrétaire de séance**

Conformément aux articles L. 2121-15 et L. 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit désigner, en début de séance, parmi ses membres, un secrétaire de séance.

Celui-ci assiste le Maire pour la vérification du quorum et celle de la validité des pouvoirs, de la contestation des votes et du bon déroulement des scrutins le cas échéant. Il contrôle l'élaboration du procès-verbal de séance.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à cette désignation par un vote à main levée.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-15 et L. 2541-06 ;

VU le règlement intérieur du Conseil Municipal ;

DESIGNE Madame WIOLAND Céline en qualité de secrétaire de la présente séance du Conseil Municipal.

Adopté à l'unanimité.

### **42. Déclaration d'Intention d'Aliéner**

La Commune a transmis à la Communauté de Communes la déclaration d'intention d'aliéner, sans intention de préempter, concernant les ventes :

- Section n° 09 parcelle n° 292/175 pour une superficie totale de 5.17 ares – 10 Rue des Jardins, bâti sur terrain propre,
- Section n° 01 parcelle n° 400 pour une superficie de 3.22 ares, bâti sur terrain propre, 107 Rue du Four,
- Section n° 9 parcelle n° 333/151 pour une superficie totale de 31.06 ares – 14 rue du Piémont, bâti sur terrain propre,
- Section n° 13 parcelles n° A163 et n° C163 pour une superficie totale de 3.07 ares – 6 Rue du Vignoble, bâti sur terrain propre.

### **43. Bâtiment 123 Ruelle de l'Eglise – Travaux d'étanchéité**

Madame le Maire informe les Conseillers Municipaux que des travaux d'étanchéité devaient être entrepris à l'immeuble 123 Ruelle de l'Eglise au rez-de-chaussée à l'accès arrière du cabinet d'infirmiers.

Un devis de 6 000.00 € T.T.C. a été établi par l'entreprise FLUCK de Valff comprenant le remplacement de la structure par une structure en aluminium et des plaques anti-grêles.

# COMMUNE DE GOXWILLER

Séance du 14 octobre 2024

10.2024

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté,

- DECIDE de faire exécuter les travaux d'étanchéité par l'entreprise FLUCK de Valff pour un montant TTC de 6 000.00 €.
- AUTORISE Madame le Maire à signer le devis,
- DECIDE qu'une décision modificative en section d'investissement soit prise pour avoir les crédits nécessaires, comme suit :

Comptes	Intitulés	Opérations	Montant réel
2111	Terrains nus	185 Acquisition terrains	- 5 000.00 €
21838	Autre matériel informatique	155 Acquisition divers matériels	- 1 200.00 €
21318	Autres bâtiments publics	183 Bâtiment 123 Ruelle de l'Eglise	6 200.00 €

Adopté à l'unanimité.

#### **44. Budget Primitif 2024 – Décisions modificatives**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les plans d'intervention et d'évacuation pour la salle Socioculturelle ont été commandés auprès de la Société GERNER pour 1 074.00 € TTC, pour être en règle avec la législation.

Elle propose la décision modificative de régularisation en section d'investissements suivante afin d'avoir les crédits nécessaires pour le paiement de la prestation,

Comptes	Intitulés	Opérations	Montants réels
21838	Autre matériel informatique	155 Acquisition divers matériels	- 1 074.00 €
21318	Autres bâtiments publics	162 Salle Socioculturelle	1 074.00 €

Le Conseil Municipal,  
après avoir entendu les explications de Madame le Maire,

- DECIDE de faire mettre des plans d'évacuation et d'intervention à la Salle Socioculturelle pour un montant TTC de 1 074.00 €,
- DEMANDE la mise en place de la décision modificative telle que présentée par Madame le Maire.

Adopté à l'unanimité.

#### **45. Cimetière – durées et tarifs - concessions**

- VU la délibération du Conseil Municipal du 30 octobre 2001 fixant les prix des concessions au cimetière,
- VU la délibération du Conseil Municipal du 3 avril 2012 fixant les prix des concessions au 1<sup>er</sup> mars 2012,
- VU la délibération du Conseil Municipal du 7 mai 2024 fixant le nouveau tarif et les durées à 15 et 30 ans pour le columbarium au 7 mai 2024,
- ENTENDU les explications de Madame le Maire quant au changement de tarification et de durée des concessions pour le cimetière de Goxwiller et être en adéquation avec le columbarium,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- FIXE la durée des concessions à partir du 15 octobre 2024 à 15 ans et 30 ans,
- FIXE le tarif suivant à compter du 15 octobre 2024 à :

# COMMUNE DE GOXWILLER

Séance du 14 octobre 2024

	15 années	30 années
Tombe simple	100.00 €	160.00 €
Tombe double	200.00 €	320.00 €

- Le prix de la concession étant à payer une fois pour les durées de 15 ou 30 ans.

Adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal rappelle qu'à la suite de la matinée de nettoyage du cimetière le samedi 5 octobre, les propriétaires de concession sont sollicités pour l'entretien régulier de la concession et des abords proches.

Madame le Maire remercie toutes les personnes bénévoles dont une famille de 5 membres ainsi que les conseillers présents pour leur aide à l'entretien des allées et le nettoyage de tombes. Un cimetière propre est plus accueillant.

## **46. Plan Communal de Sauvegarde – PCS – Composition et annuaire communal**

Madame le Maire informe l'assemblée qu'à la suite de la commande groupée de la révision du Plan Communal de Sauvegarde, des tableaux regroupant :

- La cellule de crise soit la composition de la cellule communale de crise,
  - Le protocole de déclenchement du PCS,
  - L'annuaire listant différents corps de métiers et services ainsi que personnes pouvant intervenir en cas de crise sur la commune.
- sont à compléter.

## **47. Divers**

### **a. Maison des Sports**

Un problème de chauffage et d'eau chaude a été constaté à la Maison des Sports, un bon de commande d'un montant de 2 000,00 € pour la réparation a été signé par Madame le Maire ce jour, le délai de livraison des pièces est d'une semaine.

### **b. Tracteur communal**

Le tracteur communal ainsi que la remorque benne basculante ont été livrés vendredi le 11 octobre pour 14 h. Le matériel a été inauguré par l'enlèvement d'un arbre rue de la Gare et le nivellement des déchets verts à l'ancienne décharge.

### **c. Plantations d'automne**

Les plantations d'automne sont prévues jeudi le 17 octobre 2024 à partir de 8 heures, Madame SPIELMANN France et deux conseillères vont aider Madame JUNG Alexandra à la mise en place de bulbes et autres plantes.

### **d. Résiliation de baux à ferme**

L'Earl FINCK a informé la municipalité qu'il résiliait les baux à ferme pour les parcelles :

- Au lieu-dit « Im Graffen » section n° 19 parcelle n° 143 de vignes pour une superficie de 25.97 ares,
- A lieu-dit « Die Aue » section n° 27 lot 1 et 2 de vignes pour une superficie de 40 ares ;

Un appel à candidature sera affiché dans les panneaux d'affichage du village.

## COMMUNE DE GOXWILLER

Séance du 14 octobre 2024

10.2024

### e. Informations

- Le foodtruck « OMA Spätzle » sera prochainement tous les lundis midi dans la Zone d'Activités du Piémont.
- Cigo'flam's est sur la commune tous les lundis soir ou toutes les deux semaines.
- Madame BOYER Alexandra représentante du SIVU Goxwiller/Bourghheim et Madame SPIELMANN France, adjointe au Maire, participeront au prochain Conseil d'Ecole.

Le secrétaire de séance :



Céline WIOLAND

Le Maire :

Suzanne LOTZ